

Autoriser de nouveaux types d'activités commerciales au 2538, chemin Sainte-Foy

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 32039Hb, R.C.A.3V.Q 410 (2538, chemin Sainte-Foy, quartier de la Cité-Universitaire, district électoral du Plateau)

Activité de participation publique

Consultation écrite

Période

Du 7 au 13 mai 2026

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy– Sillery–Cap–Rouge

Projet

Secteur concerné

Le bâtiment visé est situé au 2538, chemin Sainte-Foy, à l'intersection de l'avenue Chèvremont.

Projet

Parallèlement à l'école de formation en esthétique qui existe déjà, les requérants souhaitent développer l'offre de service de leur entreprise en y ajoutant un centre de soins esthétiques et médico-esthétiques. Ces nouvelles activités se dérouleraient dans le même bâtiment. Aucune modification au gabarit de l'immeuble n'est demandée dans le cadre de ce projet.

Actuellement, ces nouvelles activités ne sont pas permises par la réglementation d'urbanisme de la zone. Il est proposé d'y autoriser spécifiquement les services de soins esthétiques ainsi que les soins de santé sans hébergement, puisqu'elles s'inscrivent dans la continuité de l'utilisation actuelle du bâtiment, et pour préserver la vocation résidentielle des autres bâtiments dans la zone visée.

Principales modifications réglementaires

- Ajouter les services de soins esthétiques comme usage spécifiquement autorisé à la grille de spécifications de la zone;
- Autoriser les établissements de santé sans hébergement avec une superficie maximale de plancher de 200 m² par établissement.

Ce projet contient des dispositions susceptibles [d'approbation référendaire](#).

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=977

Participation

Membre du conseil municipal

Gabriel Dusablon, conseiller du district électoral du Plateau

Personne-ressource de la Ville

Eliana Vivero, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

Participation sur la page web du projet

Personne n'a apporté de commentaires ou posé de questions.

Questions et commentaires du public

Aucune intervention

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

Réalisation du rapport

Date

15 mai 2026

Rédigé par

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications